



délais de cessions a l assureur dépassé que faire

Par **lilou57**, le **28/09/2012 à 06:47**

Bonjour,

je vais essayer de faire cours le août j'ai fais un accident avec ma Picasso que j'avais acheter 10jours avant 4000euros je suis en tout risque et malheureusement en tord(mais ceci n'est pas le problème).

Ma voiture a été vu par un expert qui l'a évalué a 3500euros et les réparations a 4500euros après les conclusions de l'expert(évidement sans le rapport détailler) j'ai demandé si elle pouvait être réparable en pièce d'occasions d'après l'expert oui et sans même ajout de ma part. Donc le garage demande le rapport détaillé afin de faire un devis il as mis plus de 2 semaines pour le récupérer une fois le rapport récupérer le devis fais ,le garagiste me dis que la main d'oeuvre a été sous évalué et qu'il y as plein de pièces qu'il n'a pas été pris en compte enfin bref que ça vaut pas le coup moi ça m'embêter de perdre 500euros sur la voiture sans compter les 200euros de franchise et les 200de carte grise que je venais a peine de faire. De la je téléphone a mon assurance pour qu'il me rembourse au moins le prix de la voiture et elle me dit que je dois négocier avec l'expert. Evidemment expert injoignable et borné je lui demande le rapport détaillé éventuellement pour faire d'autre devis Réponse:je n'ai pas a vous le communiquer c'est pas mon boulot.

Il faut savoir que je suis enceinte et ceci déjà avant l'accident après un arrêt forcer(j'ai accepter de prendre 3jours car plus la perte d'argent et de trop vu l'état actuel des choses) par mon médecin pour stress entraînant des contractions mon compagnon décide que cette histoire doit s'arrêter quitte a perdre de l'argent je transmet mes papiers de cessions et le retour je suis hors délais et la je me pose des questions les conclusion on était écrite un août soit un dimanche donc l'appel d'offre fait par l'expert le 12septembre normalement les 30jours c'est pas après réception du courrier? et sans les dimanche car normalement comptage en jours juridique ? Je ne sais plus qu'elle recours avoir contre un tel abus de pouvoir de l'expert physiquement et moralement je suis a bout SVP si vous avez des réponses pour comment me retourner sans perdre tout mon argent n'hésiter a me les faire parvenir
merci d'avances